



32 rue de Monceau – 75008 Paris  
477 599 104 RCS Paris

## Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 22 mars 2024

Article L. 233-8 II du Code de commerce  
Article 223-16 du Règlement Général de l'AMF

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		théoriques <sup>(1)</sup>	exerçables <sup>(2)</sup>
22 mars 2024 <sup>(3)</sup>	175.247.840	175.247.840	171.328.908

<sup>(1)</sup> Les droits de vote théoriques correspondent au nombre total de droits de vote attachés à l'ensemble des actions, y compris celles privées du droit de vote (article 223-11 du règlement général de l'AMF).

<sup>(2)</sup> Les droits de vote exerçables correspondent au nombre total de droits de vote exerçables en Assemblées générales. Ils sont calculés sur la base du nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions, déduction faite des actions privées de droit de vote (autodétention...).

<sup>(3)</sup> Date de publication de l'avis de réunion de l'Assemblée générale des actionnaires du 6 mai 2024 paru au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO).